

CPJEPS Mention « Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute structure de Loisirs et d'animation socio culturelle » 2025

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports

Diplôme de Niveau 3 ; ancien Niveau V (Niveau CAP inscrit au RNCP 39927 du 30/11/24 et Reconnu par l'état)

Sous Habilitation de la DRAJES (Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Formation en alternance - Code Rome G1202 - G1203

Métiers Visés :

Animateur/ trice d'activités et de vie quotidienne auprès de tout public. Ce professionnel peut travailler dans les structures telles que celles du secteur de l'animation, du lien social et familial et les collectivités territoriales (MJC, Centre social, Communauté de Commune...)

Public :

Tous publics, demandeurs d'emploi, salariés (tous contrats), jeunes, personnes en reconversion professionnelle, personnes en situation de handicap. Personnes ayant peu ou pas de pratique d'animation, d'encadrement de groupe, ...

A l'issue de la formation le candidat sera capable de :

- BC 1 : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- BC 2 : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- BC 3 : Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

Méthodes utilisées :

- Méthodes actives
- Travail individuel
- Travail de groupe
- Apports théoriques
- Recherches
- Exposés
- Visionnages de médias
- Mises en situation

Modalités d'évaluation :

○ Evaluation certificative BC 1 :

Sur la base d'un dossier présentant 3 séances d'activités pour un groupe de 4 personnes minimum, le candidat encadrera la séance d'activités de son choix. Cette dernière sera suivie d'un temps de questionnement portant sur le document et la séance d'animation lors d'un entretien devant 2 professionnels

○ Evaluation certificative BC 2 :

Sur la base d'un dossier présentant deux actions de vie quotidienne menées dans sa structure d'alternance, le candidat effectuera un entretien oral.

○ Evaluation certificative BC 3 :

Sur la base d'un dossier, le candidat effectuera un entretien oral présentant sa structure d'alternance, son fonctionnement et sa contribution au fonctionnement de celle-ci

Les BC obtenues sont valables à vie, et la validation partielle du diplôme est possible.

Informations importantes :

Durée minimale de la formation est de **700 h**
dont **400 h** en centre de formation

Lieu : **Bagnols-sur-Cèze**

Date d'Information Collective :

A définir

Date limite de dépôt des dossiers :

A définir

ATTENTION : passée cette date aucun dossier ne sera accepté.

Tests ÉCRITS : **A définir**

Tests ORAUX : **A définir**

Semaine de positionnement : **A définir**

Date de début : **A définir**

Date de fin : **A définir**

Prérequis :

- Être Titulaire du PSC1/PSE1/PSE2/AFGSU de niveau 1 ou 2 ou SST en cours de validité.
- Savoir lire et écrire.
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Bases informatiques recommandées.
- Il est souhaitable d'avoir une expérience sur la mise en œuvre d'activités.
- Avoir un projet professionnel validé.
- Motivation pour l'animation.

Tarifs : Merci de bien vouloir nous contacter, afin d'évaluer le tarif en fonction de votre statut.

Accessibilité PMR : OUI

Pour plus de renseignements :

Secrétariat : 04 66 33 80 12

secretariat@asso-peps.org

